

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit	Produit (sous forme de titre de créance) de remboursement par anticipation avec barrière de 8 ans lié à SCOR S.E. - Perspective Action Scor Janvier 2025
Identificateur du produit	ISIN: FR1459AB5109   Valoren: 133944993
Initiateur du produit	Goldman Sachs Finance Corp International Ltd, faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez <a href="http://www.gspriips.eu">http://www.gspriips.eu</a> ou appelez le +3521234567890 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	AMF est chargée du contrôle de Goldman Sachs Finance Corp International Ltd en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date du document	4 octobre 2024 à 17:32:46, heure locale à Paris

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit?

**Type** Le produit est un titre de créance de droit français. Ce produit ne génère pas d'intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit sont garanties par The Goldman Sachs Group, Inc.

**Durée** Le produit a une durée déterminée et sera échu le 14 février 2033, à moins qu'un événement de remboursement par anticipation se produise.

**Objectifs** Le produit offre un potentiel d'appréciation du capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance des actions ordinaires de SCOR S.E. (ISIN: FR0010411983) coté(e)s à la bourse Euronext Paris S.A. (l'**actif sous-jacent**). En outre, vous prenez le risque de perdre une partie ou l'intégralité de votre investissement à l'échéance du produit. Le produit sera échu au plus tard le 14 février 2033. Toutefois, le produit peut être remboursé par anticipation en fonction de la performance de l'actif sous-jacent. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 EUR. Le prix d'émission est fixé à 100,00% de la valeur nominale. Le produit sera coté à la bourse Luxembourg Stock Exchange (Main Segment). La période de souscription débute le 18 octobre 2024 et se termine le 31 janvier 2025. La date d'émission est le 18 octobre 2024.

**Fonction du remboursement par anticipation:** Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent, à une date d'observation du remboursement par anticipation, est supérieur ou égal à 100,00% du cours de référence initial, le produit terminera à la date de paiement du remboursement par anticipation correspondante. Dans ce cas, vous recevrez un paiement de remboursement par anticipation pour chaque titre de créance que vous détiendrez. Les dates d'observation de remboursement par anticipation sont l'ensemble des jours de négociation glissant chaque mois à partir du 31 janvier 2026 (inclus) jusqu'au 31 décembre 2032 (inclus). Les dates de paiement du remboursement par anticipation tombent 10 jours ouvrés faisant suite à chaque date d'observation de remboursement par anticipation. Le paiement associé à la première date de paiement du remboursement par anticipation est de 1 099,996 EUR et augmentera par la suite de 8,333 EUR à chaque date de paiement.

### Remboursement à l'échéance:

Cette section s'applique uniquement si aucun remboursement par anticipation ne se produit, comme décrit ci-dessus.

Le 14 février 2033, pour chaque titre de créance que vous détiendrez:

- Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 31 janvier 2033 est au moins égal au cours de référence initial, vous recevrez 1 799,968 EUR; ou
- Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 31 janvier 2033 est au moins égal au niveau de la barrière, vous recevrez 1 000,00 EUR; ou
- Sinon, vous recevrez 1 000,00 EUR multiplié par (i) le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 31 janvier 2033 divisé par (ii) le prix d'exercice de l'actif sous-jacent.

Le cours de référence initial de l'actif sous-jacent est le cours de clôture le 31 janvier 2025.

Le prix d'exercice est égal à 100,00% du cours de référence initial. Le niveau de la barrière est égal à 50,00% du cours de référence initial. Le niveau de barrière du remboursement par anticipation est égal à 100,00% du cours de référence initial.

Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

**Investisseurs de détail visés** Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

- ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension et des connaissances suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience passée dans l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits comparables qui fournissent une exposition similaire au marché;

- recherchent la croissance de leur capital, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable, ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous et comprennent que le produit peut être résilié de façon anticipée;
- acceptent le risque que l'émetteur ou le garant puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte totale de leur investissement;
- sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous; et
- suivent les recommandations d'un conseiller professionnel.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 14 février 2033. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		Jusqu'à ce que le produit soit remboursé par anticipation ou arrive à échéance	
		Ceci peut être différent selon le scénario et est indiqué dans le tableau	
Exemple d'investissement:		10 000,00 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez suite à un remboursement par anticipation ou à l'échéance
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	1 928 EUR	125 EUR
(le produit est remboursé après 8 ans)	Rendement annuel moyen	-80,6%	-40,9%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	5 653 EUR	1 120 EUR
(le produit est remboursé après 8 ans)	Rendement annuel moyen	-43,3%	-23,1%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 700 EUR	11 000 EUR
(le produit est remboursé après 1 an)	Rendement annuel moyen	-12,9%	7,4%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 345 EUR	12 750 EUR
(le produit est remboursé après 2 ans et 9 mois)	Rendement annuel moyen	3,4%	8,2%

Les scénarios favorable, intermédiaire, défavorable et de tensions représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance passée de l'actif sous-jacent pendant une période jusqu'à 5 années. En cas de remboursement anticipé, il a été supposé qu'aucun réinvestissement n'a été réalisé. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## Que se passe-t-il si Goldman Sachs Finance Corp International Ltd n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Cela signifie que si nous devenions insolvable, et si le garant devient également insolvable ou ne peut pas payer l'intégralité du montant garanti, vous risquez de perdre l'intégralité de votre investissement.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

**Coûts au fil du temps** Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé:

- que 10 000,00 EUR sont investis
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

	<i>Si le produit est remboursé par anticipation à la première date possible, le 16 février 2026</i>	<i>Si le produit arrive à échéance</i>
<b>Coûts totaux</b>	1 040 EUR	1 040 EUR
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	9,2% chaque année	1,4% chaque année

\*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,7% avant déduction des coûts et de 7,3% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## Composition des coûts

	<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>	<b>Si vous sortez après 1 an</b>
<b>Coûts d'entrée</b>	10,4% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	1 040 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	2,6% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si un remboursement anticipé se produit ou que vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	255 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

### **Période de détention recommandée: 8 ans**

La période de détention recommandée pour le produit est de 8 ans car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un remboursement par anticipation ou dans le cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à [gs-eg-priip-kid-compliance@gs.com](mailto:gs-eg-priip-kid-compliance@gs.com).

## Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.